

Chers Parents,

Nous vous informons que pour l'année scolaire 2025-2026, le service de restauration de votre établissement sera assuré par notre société **SARDUNYA HAZIR YEMEK ÜRETİM VE HİZM. A.Ş.** Nous souhaitons plein succès à vos enfants pour cette nouvelle année scolaire.

NOTE : Veuillez remplir toutes les informations de manière complète et précise.

Nom et prénom de l'élève (obligatoire) :

Numéro d'identité (TC/YKN) (obligatoire) :

Classe (obligatoire) :

Nom et prénom du parent / tuteur légal (obligatoire):

Lien de parenté avec le parent / tuteur légal (obligatoire):

Taux de bourse (si l'élève bénéficie d'une bourse) :

INFORMATIONS PARENT 1 :

Nom et prénom du parent 1 (obligatoire) :

Lien de parenté (obligatoire) :

Numéro d'identité (TC/YKN) du parent 1 (obligatoire) :

Adresse du parent 1 (obligatoire):

.....

.....

Numéro de téléphone du parent 1 (obligatoire) :

Adresse e-mail du parent 1 :

INFORMATIONS PARENT 2 :

Nom et prénom du parent 2 (obligatoire) :

Lien de parenté (obligatoire) :

Numéro d'identité (TCKN/YKN) du parent 2 (obligatoire) :

Adresse du parent 2 (obligatoire):

.....

.....

Numéro de téléphone du parent 2 (obligatoire)

Adresse e-mail du parent 2 :

1. LES PARTIES ET L'OBJET

1.1. DÉFINITIONS

Le présent Contrat est conclu entre le parent/tuteur de l'élève (ci-après dénommé « **PARENT/TUTEUR** ») et **SARDUNYA HAZIR YEMEK ÜRETİM VE HİZM. A.Ş.** (ci-après dénommée « **SARDUNYA** ») et porte sur les services décrits ci-dessous.

1.2. OBJET DU CONTRAT

1.2.1. Le présent Contrat, conclu entre le **PARENT/TUTEUR** et **SARDUNYA**, porte sur la fourniture de repas et services de restauration aux élèves de l'école, conformes aux normes d'hygiène et de santé, ainsi que sur l'obligation du **PARENT/TUTEUR** de régler le montant convenu en contrepartie de ces prestations.

1.2.2. Une fois approuvé, le présent contrat engage pleinement le Prestataire de services et le Parent/Tuteur, qui acceptent toutes les conditions y figurant.

2. FİYAT / FİYAT ARTIŞI / ÖDEME

2.1. Pour l'année scolaire 2025-2026, le tarif du premier semestre pour les repas est fixé à **473 TL TTC**. À partir du 1er février 2026, le nouveau tarif sera calculé en fonction de l'inflation des 5 mois précédents, et le tarif du deuxième semestre sera communiqué aux parents concernés.

2.2. Les paiements pourront être collectés selon les modalités décrites ci-dessous.

1- PAIEMENT EN ESPÈCES : Le montant total du premier semestre devra être réglé en une seule fois, sans possibilité d'échelonnement ni de réduction. Le tarif du deuxième semestre sera fixé à partir du 1er février 2026, en tenant compte de l'inflation des cinq mois précédents.

2- PAIEMENT PAR CARTE DE CRÉDIT : Les paiements par carte bancaire ou crédit ne peuvent pas être échelonnés en raison d'un accord spécifique. Le montant total du premier semestre devra être réglé en une seule fois. Le tarif du deuxième semestre sera fixé à partir du 1er février 2026, en tenant compte de l'inflation des cinq mois précédents.

Pour le paiement par carte bancaire, les sites de Beyoğlu et Tarabya proposent des options de paiement sur place ou par mail order. Vous trouverez le formulaire de mail order en annexe de ce contrat. Après avoir rempli un formulaire distinct pour chaque élève, vous pouvez les envoyer aux adresses e-mail suivantes :

Beyoğlu (PS, MS, GS, CP, CM1): pierrelotibevoglu@sardunya.com

Tarabya (CM2, 6e, 5e, 4e, 3e, 2e, 1er, T): pierrelotitarabya@sardunya.com

NOTE : Le paiement doit être effectué séparément pour chaque site.

3. VIREMENT BANCAIRE / TRANSFERT ELECTRONIQUE : Le montant total des repas devra être réglé en une seule fois, sans possibilité d'échelonnement ni de réduction. Merci de préciser le nom, prénom et la classe de l'élève lors du virement. Après paiement, veuillez envoyer le reçu aux adresses e-mail suivantes :

Beyoğlu: pierrelotibevoglu@sardunya.com

Tarabya: pierrelotitarabya@sardunya.com

NOTE : Le paiement doit être effectué séparément pour chaque site.

2.3. Coordonnées bancaires de notre société :

NOM DE BANQUE	NOM DE LA SUCCURSALE	CODE DE LA SUCCURSALE	NUMÉRO DE COMPTE	IBAN
GARANTİ BANKASI	MECİDİYEKÖY TİCARİ	119	6296095	TR76 0006 2000 1190 0006 2960 95
DENİZ BANK	GEBZE TİCARİ MERKEZ	351	14525589	TR14 0013 4000 0145 2558 9000 01
İŞ BANKASI	H. KÖY-İST. KURUMSAL	2257	113930	TR52 0006 4000 0011 3930 0303 15
TEB	TRAKYA KURUMSAL	55	936267	TR06 0003 2000 0550 0000 9362 67
VAKIFBANK	ÇATALCA ŞUBE	00237	730124	TR21 0001 5001 5800 7301 2428 17
AKBANK	ESENTEPE	420	127249	TR76 0004 6004 2088 8000 1272 49

2.4. Forfait / Taux de bourse / Informations de paiement et facturation :

FORFAITS	NOMBRE TOTAL DE JOURS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
FORFAIT 3 JOURS	52	473 TL	24.596 TL
FORFAIT 4 JOURS	70	473 TL	33.110 TL
FORFAIT 5 JOURS	87	473 TL	41.151 TL
CP, CE1, CE2, CM1, CM2	52	473 TL	24.596 TL
Maternelle (PS, MS, GS)	32.873,5 TL		

TOTAL DES FRAIS	
FRAIS	
MODE DE PAIEMENT	
TAUX DE BOURSE	
MONTANT DE BOURSE (EN TL)	
MONTANT TOTAL À PAYER	
INFORMATIONS POUR LA FACTURE	

Si la facture sera établie au nom d'une personne physique, veuillez indiquer le nom, prénom et le numéro d'identification nationale (TC Kimlik No / Yabancı Kimlik No). Si la facture sera établie au nom d'une entreprise, veuillez fournir la raison sociale, l'adresse, le service des impôts et le numéro fiscal.

2.5. Une facture sera émise en contrepartie du paiement effectué. Pour les paiements par virement bancaire ou transfert électronique (EFT), il est obligatoire d'inscrire sur le reçu le nom et prénom de l'élève, sa section, sa classe, son numéro d'élève ainsi que le nom et prénom du parent/tuteur, entre autres informations. Aucun autre mode de paiement que ceux mentionnés ci-dessus n'est accepté.

2.6. L'obligation principale du parent de l'élève est de payer à SARDUNYA le montant fixé dans la clause tarifaire, ainsi que d'accomplir les autres obligations de paiement prévues par le contrat. En cas de retard de paiement, des intérêts de retard seront appliqués conformément à l'article 1530 du Code de commerce turc jusqu'à la date effective du règlement. Si le paiement a été effectué mais que le service de restauration est annulé par la suite, une pénalité équivalente à 25 % du montant versé sera due. **En cas de non-paiement à l'échéance, l'élève ne pourra pas bénéficier du service de restauration.**

2.7. Le parent de l'élève reconnaît que le paiement des repas est forfaitaire et accepte qu'aucun remboursement ne sera effectué si l'élève est absent de l'école ou ne bénéficie pas du service de restauration un ou plusieurs jours, pour quelque raison que ce soit.

3. PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

3.1. Les parties reconnaissent et s'engagent, en tant que responsables distincts du traitement des données conformément à la loi n° 6698 sur la protection des données personnelles, que les personnes concernées ont été dûment informées avant tout traitement de leurs données et que leur consentement explicite a été obtenu lorsque cela est nécessaire. Elles déclarent traiter les données personnelles transmises uniquement dans le but pour lequel elles ont été fournies, et s'engagent à effectuer toutes les démarches requises par la législation applicable en cas de changement de finalité. Elles s'engagent également à ne pas utiliser ces données personnelles à d'autres fins que celles prévues dans le présent contrat.

3.2. Les parties s'engagent à garantir la confidentialité et la sécurité de toutes les données personnelles dont elles disposent, en mettant en œuvre des mesures de protection et de sécurité appropriées, ainsi que des mesures techniques et organisationnelles conformes à la législation sur la protection des données. En cas de violation de la sécurité (telle qu'un accès ou une divulgation non autorisée, sans s'y limiter), elles s'engagent à informer immédiatement l'autre partie.

3.3. Les parties déclarent avoir été informées et averties de leurs obligations légales concernant le traitement des données personnelles pendant la durée du contrat, et s'engagent à respecter pleinement toutes les mesures de protection prévues. Elles sont responsables de prévenir tout accès, traitement ou utilisation non autorisés des données personnelles par leur personnel ou des tiers, ainsi que l'utilisation des données à des fins autres que celles pour lesquelles elles ont été transmises. Chaque partie s'engage à respecter intégralement les lois, réglementations et exigences de l'Autorité de Protection des Données Personnelles, sous peine d'être responsable de tous les dommages présents ou futurs résultant d'un manquement.

3.4. Les parties mettront en place des politiques, procédures ou contrôles visant à limiter l'accès aux données personnelles au nombre minimum de personnel nécessaire à l'exécution des obligations prévues dans le présent contrat et ses annexes, ainsi qu'aux employés des sous-traitants autorisés le cas échéant. Elles prendront toutes les mesures administratives et techniques requises par la législation sur la protection des données afin de prévenir tout accès ou usage non autorisé de ces données.

3.5. Les données personnelles transférées durant la durée du contrat pourront être conservées pendant la durée nécessaire à l'exécution de la relation contractuelle et conformément aux délais légaux applicables après la cessation du contrat, tout en restant limitées à la finalité prévue. Lorsqu'une personne concernée demande au responsable du traitement la suppression ou l'anonymisation de ses données personnelles et que les conditions de traitement ne sont plus réunies, les parties en informeront immédiatement l'autre partie et veilleront à ce que les mesures nécessaires soient prises auprès du destinataire des données.

3.6. La partie qui divulgue des données personnelles en violation du contrat pourra, à ses frais, engager toutes les actions légales nécessaires et demander à l'autre partie la réparation de tous les préjudices subis.

3.7. Les parties déclarent avoir obtenu les données personnelles partagées dans le cadre du présent contrat conformément à la législation sur la protection des données et autres réglementations applicables. Elles s'engagent à ne traiter ces données et à ne les partager avec des tiers ou à l'étranger qu'avec l'accord écrit préalable des personnes concernées et des parties au contrat.

4. DISPOSITION FINALE

Le présent contrat, composé de 4 articles et 6 pages, conclu entre SARDUNYA GIDA MUTFAK İŞLETMELERİ TİCARET A.Ş. et est établi en deux exemplaires et prend effet à compter du ... / ... /.....

Il a été signé par les parties le / /

PRESTATAIRE

**SARDUNYA GIDA MUTFAK
İŞLETMELERİ TİCARET A.Ş.**

**PRENOM ET NOM DU
PARENT/TUTEUR**

.....

.....

SIGNATURE**RESPONSABLES :**

Melek ÇALIŞKAN

Numéro de portable : 0 534 729 47 29

Asım KAYA (francophone)

Numéro de portable : 0 546 800 21 64

E- Posta :

pierrelotitarabya@sardunya.com

pierrelotibeyoğlu@sardunya.com

  www.sardunya.com

KART İLE SİPARİŞ FORMU
ORDRE DE PAIEMENT

Yemekhane bedelini kredi kartı ile ödemek istiyorum.
Je souhaite payer le montant des frais de cantine par carte bancaire.

Öğrencinin Adı ve Soyadı / *Prénom et Nom de l'élève* :

Öğrencinin sınıfı / *Classe de l'élève* : Tarabya ☐ Beyoğlu ☐

Kart sahibinin Adı ve Soyadı / *Prénom et Nom du titulaire de la carte* :

Adres / *Adresse postale* :

Posta Kodu / *Code Postal* : Şehir / *Ville* :

İş Telefon No / *Tél Bureau* :

Ev Telefon No / *Tél Domicile* :

☐ Sipariş bedeli olarakTL' sini aşağıda belirttiğim Kredi/Debit Kart hesabıma borç kaydediniz.

Veillez débiter la somme deTL, correspondant au montant de la commande, de ma carte bancaire ci-dessous.

Kart No / *No de Carte* :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Son Kullanma Tarihi / *Date d'expiration*

Güvenlik kodu / *CVC*

☐ VISA/ELECTRON/VPAY ☐ MASTERCARD/MAESTRO
☐ AMERICAN EXPRESS (AMEX) ☐ TROY ☐ UNIONPAY

Yukarıda belirttiğim tutarı, VISA/MASTERCARD/AMEX/TROY/UNIONPAY kredi/debit kartı hesabıma borç kaydedilerek Firmanızın Türkiye İş Bankası A.Ş. Zincirlikuyu Ticari Şubesi nezdindeki ilgili hesaplarına, Firmanız ile Türkiye İş Bankası A.Ş. arasında belirlenen koşullar çerçevesinde alacak kaydedilmesini kabul ediyorum ve bu konuda Türkiye İş Bankası A.Ş.'ye yetkili kılıyorum.

J'accepte que le montant indiqué ci-dessus soit débité de ma carte de crédit/débit VISA / MASTERCARD / AMEX / TROY / UNIONPAY et crédité sur les comptes correspondants de votre entreprise, auprès de la branche commerciale de la Banque İş de Turquie A.Ş. à Zincirlikuyu, dans le cadre des conditions convenues entre votre entreprise et la Banque İş de Turquie A.Ş. et j'autorise cette dernière à procéder à cette transaction.

Tarih / *Date* /

İmza / *Signature*